

DECRET N° 123

**Portant nomination des cadres du
Cabinet du Ministère des
Transports, des Télécommunica-
tions et du Tourisme**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Loi Fondamentale, notamment en son article 39,
- Vu le Décret n° D/96/098/PRG/SGG du 09 Juillet, portant nomination du Premier Ministre
- Vu le Décret n° D/96/099/PRG/SGG du 10 Juillet portant nomination des Membres du Gouvernement.

DECRETE

Article 1er

Monsieur Aliou CONDE, précédemment Directeur du Centre National de Perfectionnement à la Gestion (C.N.P.G.) est nommé Secrétaire Général du Ministère des Transports, des Télécommunications et du Tourisme.

Article 2

Madame CHERIF Hadja Fatoumata SALL, précédemment Chef de Cabinet du Ministère des Postes et Télécommunications, est nommée Chef de Cabinet du Ministère des Transports, des Télécommunications et du Tourisme.

Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Fait à CONAKRY, le 9 SEPTEMBRE 1996

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Général LANSANA CONTE